



Senne - environnement : mares et étangs : milieux fragiles et vivants !

Senne - évènement : résultats du grand recensement des espèces de l'ancien canal Charleroi-Bruxelles

Senne - patrimoine : une rivière à l'honneur... le Hain



Mares et étangs : milieux fragiles et vivants !

Vous vous demandez comment entretenir et gérer au mieux vos plans d'eau pour y favoriser la biodiversité ? Vous trouverez ci-dessous quelques conseils pour rendre ces milieux plus accueillants.

Mares et étangs représentent un lieu d'accueil pour une remarquable diversité d'espèces. En effet, de nombreux animaux dépendent des milieux aquatiques pour se reproduire, s'alimenter ou trouver refuge (amphibiens, libellules, crustacés ou escargots d'eau douce). Une grande variété de plantes poussent également sur les berges humides de ces plans d'eau (roseaux, prêles, salicaires ou iris), tandis que d'autres s'enracinent directement dans la vase (nénuphars et renoncules aquatiques) ou vivent entièrement immergées, à l'instar des myriophylles. Ainsi, **en multipliant les plans d'eau, mares ou étangs, et surtout en les gérant correctement, nous pouvons agir en faveur du vivant et de notre biodiversité !**

Cependant, ces milieux aquatiques pleins de vies sont également des milieux fragiles. C'est pourquoi il convient d'être attentif à l'évolution de son étang ou de sa mare et d'intervenir régulièrement par de petites actions d'entretien ou ponctuellement par d'importantes opérations de restauration.

Pour conserver un plan d'eau vivant, voici déjà quelques conseils qui pourraient vous intéresser :

1. Éviter l'introduction de plantes envahissantes et proscrire les espèces exotiques

Pourquoi ? Car comme leur nom l'indique, ces plantes risquent d'envahir trop rapidement votre plan d'eau et d'étouffer le milieu aquatique. Méfiez-vous particulièrement de la crassule des étangs (*Crassula helmsii*), de l'hydrocotyle fausse-renoncule (*Hydrocotyle ranunculoides*), des jussies (*Ludwigia sp.*) et du myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*). Dans les mares « naturelles », on veillera en outre à ne pas introduire de poissons, car ceux-ci sont de

redoutables prédateurs pour la faune aquatique.

Quelle alternative ? Favoriser l'introduction de plantes indigènes (voir liste de Natagora par exemple) ou laisser s'installer une végétation sauvage spontanée.

2. Limiter le recouvrement par les plantes

Pourquoi ? Certaines plantes, telles que les algues ou les lentilles, sont naturellement très compétitives et risquent d'étouffer le milieu si elles ne sont pas gérées.

Quand intervenir ? Préférentiellement en automne (octobre/novembre), pour éviter de perturber la reproduction des habitants de la mare. Il est essentiel de retirer une partie des plantes aquatiques et des plantes du bord afin d'assurer une bonne portion d'eau libre de toute végétation (au moins les 2/3 de la surface d'une mare devraient être libre de végétation). Pour l'étang, le rythme des interventions dépendra de la vitesse à laquelle il se végétalise (en fonction de sa taille et du contexte environnemental).

Comment ? A la main ou à l'aide d'une épuisette, d'outils de jardin ou d'instruments plus spécialisés. La matière végétale retirée peut être

déposée quelques jours à côté du plan d'eau, afin de permettre aux animaux capturés involontairement de retourner dans leur milieu. Le tout pourra ensuite nourrir votre compost.

3. Nettoyer et curer régulièrement le plan d'eau

Pourquoi ? L'accumulation de feuilles mortes et de plantes en décomposition dans votre mare/étang entrainera à terme son comblement et son enrichissement en matières nutritives – cet enrichissement profitera surtout aux plantes très compétitives (lentilles d'eau ou algues). En outre, pour conserver une profondeur d'eau suffisante, l'envasement doit nécessairement être contrôlé.

Quand intervenir ? Pour les mares, préférentiellement en automne (octobre/novembre), comme pour le retrait des plantes. La fréquence des interventions dépendra de la vitesse à laquelle s'accumulent la matière organique (plantes, feuilles mortes, etc.) dans le fond du plan d'eau, à surveiller donc. Pour les étangs, il est par ailleurs vivement conseillé de vidanger partiellement ou totalement votre étang et de le laisser en assec un certain temps en période hivernale, et ce tous les 5 ans au minimum. Cela permettra une minéralisation des boues, une remise à zéro essentielle



Étang privé dans le bassin de la Senne envahi par la jussie, les nénuphars et le cornifle

Mares et étangs : milieux fragiles et vivants !



Mare recouverte de plantes avant gestion



La même mare après entretien

pour éviter l'eutrophisation du plan d'eau. Par la même occasion, vous freinerez la prolifération d'espèces indésirables.

Comment ? Dans les mares, à l'aide d'une épuisette, d'outils de jardin ou d'instruments plus spécialisés. La matière organique et la vase peuvent aussi être laissées quelques jours au bord de l'eau avant de nourrir votre compost.

Le curage d'un étang, solution de dernier recours pour retirer le surplus de vase au fond de l'eau, est par contre une action bien plus ponctuelle, onéreuse et sollicitant l'emploi d'engins mécaniques.

En bref, avec de petites interventions régulières, vous limiterez les grosses actions de restauration du plan d'eau, souvent plus dommageables aux vivants et plus onéreuses. Comme le dit le célèbre proverbe : « Mieux vaut prévenir que guérir ! »

Si vous avez un doute sur l'identification d'une plante, si vous avez besoin de conseils pour la gestion de votre mare ou de votre étang, si vous connaissez un plan d'eau envahi par des plantes, ou si vous avez simplement des questions, n'hésitez pas à contacter le Contrat de Rivière de la Senne qui pourra vous conseiller pour tous plans d'eau situés dans la zone du projet RIPARIAS (vallées Senne-Dyle-Marcq) !

Formations à la reconnaissance des plantes aquatiques

Des formations pratiques à la reconnaissance des espèces exotiques envahissantes (EEE) aquatiques ont été organisées dans le cadre du Projet LIFE RIPARIAS en collaboration avec les Contrats de Rivière Senne, Dyle-Gette et Dendre. Les 6 dates prévues dans le courant du mois de juin ont rassemblé pas moins d'une centaine de personnes sur Ecaussinnes, Ittre, Louvain-la-Neuve et Enghien. Ces participants ont d'abord assisté à une présentation des critères d'identification propres aux espèces aquatiques ainsi qu'un exposé des particularités de chacune des plantes visées par le projet. Ce fut également l'occasion pour eux de poser toutes leurs questions et d'échanger joyeusement sur le sujet. Ensuite, afin de permettre à tous de se familiariser avec ces espèces peu connues et de les différencier des plantes indigènes ressemblantes, chacun a eu l'occasion de manipuler et de comparer des spécimens frais apportés pour l'occasion. Le jeu était bien sûr de retrouver le nom de toutes les plantes ! Pour les plus motivés, des visites de terrain ont également été organisées à Ecaussinnes et Villers-la-Ville pour une mise en situation pratique. Des propriétaires privés ont accepté d'ouvrir les portes de leurs mares et étangs à ces nouveaux spécialistes pour leur laisser le loisir de s'essayer à reconnaître ces plantes en milieu naturel.



À Ecaussinnes le 17/06

Au terme de l'ensemble de ces apprentissages, de nouvelles paires d'yeux expérimentés ont été lâchés dans la nature, prêts à détecter d'autres zones de présence pour enrichir les données d'inventaires déjà accumulées.

La participation citoyenne à la détection précoce des espèces problématiques sur le terrain est, de plus, déterminante pour le succès des actions de gestions futures. Au plus tôt une telle espèce est détectée, c'est quand elle est encore présente en petit nombre, au plus élevées sont les chances de réussir à la gérer.

Résultats du recensement des espèces de l'ancien canal Charleroi-Bruxelles

Le dimanche 22 mai, pour la journée mondiale de la biodiversité, le CR Senne et ses partenaires organisaient un recensement de la faune et de la flore de l'ancien canal Charleroi-Bruxelles à Seneffe. Durant 24h, quatre biefs de l'écluse 22 à 26 furent parcourus par des experts et amateurs naturalistes, afin d'y détecter un maximum d'espèces différentes. Diverses balades guidées étaient également organisées et ont permis au public de découvrir la biodiversité de l'ancien canal sous un soleil radieux.

Pourquoi un recensement des espèces ?

Les objectifs d'un tel recensement, aussi appelé **bioblitz** (voir encadré), sont multiples. Pour caractériser ce type d'évènement, deux aspects doivent être soulignés. Premièrement, l'aspect **quantitatif**, car l'enjeu (et le jeu) est bien de dénombrer le plus d'espèces possibles. Cette approche scientifique, qui se base sur l'observation et l'identification, permet de découvrir de nouvelles espèces ! L'autre aspect est **qualitatif**, car l'idée sous-jacente est aussi d'évaluer la qualité biologique d'un site. Le degré de rareté des espèces observées et la diversité des interactions entre tous ces organismes nous renseignent en effet sur la richesse et les spécificités du territoire inventorié. *In fine*, nous sortons de cet évènement avec une meilleure connaissance des lieux, une connaissance qui est directement partagée entre tous les participants et qui peut facilement être communiquée au grand public. **Cette démarche allie science collaborative et sensibilisation à la nature** : d'une pierre deux coups, comme on dit !

Qu'est-ce qu'un bioblitz ?

C'est un inventaire de la **biodiversité** mené sur une période relativement courte et dans une zone géographique délimitée. Scientifiques experts, naturalistes et amateurs sont invités à participer à ce type d'action qui met en valeur la richesse biologique d'un site et sensibilise le public (gestionnaires, usagers, communauté locale, etc) à la grande variété des espèces qui y vivent.

Dans notre cas, le recensement visait également à découvrir et documenter la présence d'espèces exotiques

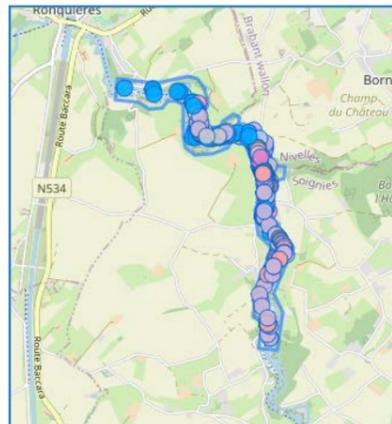
envahissantes qui, malheureusement, sont déjà bien installées sur l'ancien canal.

Pourquoi l'ancien canal ?

L'ancien canal Charleroi-Bruxelles est un joyau du patrimoine wallon, un exemple de la transformation d'un outil de transport économique en un lieu aux **multiples facettes** : **histoire, nature, détente, loisirs et culture**. Bordé par une piste cyclable d'un côté et d'un sentier de randonnée de l'autre, ce havre de paix et de nature de 17 km de long est un lieu très prisé des randonneurs, des promeneurs, des cyclistes et aussi des pêcheurs. C'est un véritable couloir écologique dans le bassin de la Senne. Ce site laissé à la nature abrite une biodiversité remarquable. Le recensement permet donc de mettre en évidence cette **richesse biologique** et de multiplier les **découvertes naturalistes** !

Méthodologie

Les observations ont toutes été encodées sur le site **observations.be**, soit le jour même via l'application GSM, soit dans les jours qui ont suivi l'évènement. Une page spéciale a d'ailleurs été créée pour l'occasion (<https://observations.be/bioblitz/bioblitz-ancien-canal-bruxelles-charleroi/>). Pour rappel, observations.be est la **plus grande plateforme d'observations naturalistes en Belgique**. Tout un chacun peut y ajouter librement ses données dans le but de documenter la biodiversité belge. Toutefois, il n'est pas inutile de rappeler que, par défaut, les données enregistrées ne sont pas partagées en **open data**. Pour paramétrer votre compte et permettre aux organismes de recherche d'accéder à vos observations, rendez-vous sur les paramètres de votre compte et dans l'onglet « Partager les observations »,



Espace de recensement du bioblitz. Les points de couleur représentent les observations faites le week-end du 21-22 mai ©observations.be

cliquez sur l'option « mes données peuvent être partagées en open data ». Merci !

Résultats du recensement

Notre objectif, à la fois quantitatif et ludique, était d'observer au moins 300 espèces... et c'est une réussite, car **321 espèces** précisément ont été encodées ! Une quarantaine d'observateurs y ont contribué, et nous les remercions encore une fois pour leur implication zélée.

Dans les détails, voici le nombre d'espèces encodées triées par groupe biologique :

- Plantes : 154
- Oiseaux : 51
- Papillons (de jour et de nuit) : 24
- Coléoptères : 22
- Libellules : 16
- Mammifères : 5
- Amphibiens et reptiles : 5
- Poissons : 5
- Autres invertébrés : 39

Au-delà des chiffres, il faut noter que certaines espèces considérées comme « rares » ont pu être observées, et

Résultats du recensement des espèces de l'ancien canal Charleroi-Bruxelles

même une espèce « très rare » ! Cette dernière est une ravissante **punaise** au corps allongé noir taché de jaune : la *Capsodes flavomarginatus* (cf. photo). Parmi les espèces rares liées au milieu aquatique, citons entre autre l'**orthétrum brun**, une libellule au corps entièrement bleu, le **triton palmé**, un amphibien appartenant au groupe des urodèles, et la **couleuvre hélicéenne**, un serpent reconnaissable à son collier noir et blanc. Concernant cette dernière espèce, rappelons qu'elle fait l'objet d'une attention particulière et d'une restauration de ses habitats au niveau de l'ancien canal et qu'elle est inoffensive.



Capsodes flavomarginatus ©Marie Patinet

Autre fait notable : sur les 709 espèces encodées dans le périmètre du bioblitz depuis la création de la plateforme observations.be, 95 ont été inventoriées pour la première fois le week-end du 21-22 mai 2022 ! Cela montre combien ce genre d'évènement stimule la science citoyenne et permet d'approfondir nos connaissances sur le territoire prospecté. Entre autre, la guidance animée par Jérémie Guyon (Contrat de rivière Dyle-Gette et Plecotus) le 21 mai au soir a permis d'encoder 3 espèces de **chauve-souris** (le murin de Daubenton, la noctule commune et la pipistrelle commune). L'animation sur les amphibiens a révélé l'existence d'une population de **tritons palmés**, tandis que l'animation macro-invertébrés aquatiques a rendu visible des insectes aquatiques impressionnants par leur taille, tel que le **dytique bordé** et la **ranâtre linéaire**. Un **chevreuil** a été aperçu par les lève-tôt et le **coucou gris** aura ravi nos oreilles durant la journée

du dimanche. Ce sont surtout les participants volontaires qui ont permis d'encoder pour la première fois de nombreuses espèces de plantes et d'insectes.

L'AC et le projet LIFE RIPARIAS

Ce site est également important pour le projet **LIFE RIPARIAS** car il est situé dans la partie amont du bassin de la Senne avec de nombreuses **espèces exotiques envahissantes aquatiques et rivulaires** historiquement présentes. Des inventaires et des actions de gestion de certaines espèces de plantes exotiques envahissantes auront lieu dans la zone de ce site tout au long du projet. Lors du recensement, 10 espèces exotiques envahissantes ont été enregistrées dont six sont des espèces **préoccupantes pour l'Union européenne** (rat musqué, écrevisse américaine, perche soleil, tortue de Floride, élodée de Nuttall, ouette d'Egypte). Ces observations soulignent l'importance de la science citoyenne pour la détection précoce des EEE (voir <https://www.iasregulation.be/fr/>). Plus d'infos : <https://www.riparias.be/>

L'AC et le projet LIFE Belini

La totalité de l'ancien canal Charleroi-Bruxelles est également intégrée dans le projet **LIFE Belini**. Des actions sont menées afin d'augmenter et de protéger la valeur de sa biodiversité et d'améliorer ce corridor vert et bleu exceptionnel présent dans le sous-bassin de la Senne. En concertation avec les différents partenaires impliqués sur la zone (communes,

province, différents départements de la Région wallonne, fédération de pêche, ...), des **projets de renaturation** ont été proposés et seront mis en place dans les mois et années à venir. Par exemple : restauration de l'habitat de la couleuvre à collier et éco-pâturage, mise en place de boudins végétalisés sur les berges, placement de nichoirs à bergeronnettes et à chauves-souris, mise en lumière des bassins d'épargne, etc... Plus d'infos : <https://www.life-belini.be>

Une suite ?

Au vu du succès de cet évènement, d'autres bioblitz seront organisés sur l'ancien canal par le CR Senne. Ce sera peut-être l'occasion d'explorer d'autres biefs et d'autres environs... Pour être tenu au courant, suivez-nous sur les **réseaux sociaux** ou abonnez-vous à notre **newsletter** !

Remerciements

Cet évènement n'aurait pas rencontré un tel succès sans le **soutien de nombreux partenaires** : LIFE RIPARIAS, LIFE Belini, SPW DCENN, SPW DNF et SPW DEMNA, Natagora Haute Senne, ainsi que la commune et le PCDN de Seneffe. Nos remerciements vont également vers tous **les guides et les bénévoles** qui ont fait vivre cette journée.

Enfin, merci à celles et ceux qui ont répondu présent à l'appel. Nous espérons vous retrouver aussi nombreux et en aussi bonne forme pour le prochain bioblitz !



Le 22 mai, le rendez-vous était donné au bief 24 à Seneffe

Une rivière à l'honneur... le Hain

Voici le dernier d'une série d'articles sur les cinq grosses rivières du sous-bassin de la Senne ! Leur parcours, les patrimoines historique, industriel et naturel qui y sont liés, leurs aspects insolites et méconnus. Nous vous avons fait découvrir la Thines, la Samme, la Sennette et la Senne, voici enfin le Hain !

Source et affluents

Le Hain prend sa source à Lillois-Witterzée, village de Braine-l'Alleud, dans le Hameau Saint-Martin au pied de la chapelle portant le même nom.

A l'origine, le Hain s'appelait « La Braque », puis « La Braine ou Brania », ce qui a donné naissance aux noms des villes que la rivière traverse : Braine-l'Alleud, Wauthier-Braine et Braine-le-Château. C'est une traduction erronée qui donna son dernier nom au Hain, liée au village d'Ophain. En réalité, le nom Ophain provient du germanique opheim qui signifie la maison d'en haut, et non sur le Hain comme on le déduisit à l'époque.

Le Hain, long de 23,42 kilomètres, reçoit de nombreux affluents tout le long de son parcours. Sur la commune de Braine-l'Alleud nous pouvons recenser de l'amont vers l'aval :

- Le **Badaud** en rive droite à Lillois
- Le **Drape** et le **Elbord** en rive gauche à Ophain-Bois-Seigneur-Isaac
- Le **ruisseau des petites brunes** – celui-ci n'existe plus car il a été « absorbé » dans le bassin de la zone du Paradis
- Le **ruisseau des Talus** en rive droite et le **Colbie** en rive gauche situé à l'arrière de l'académie de musique
- Il reçoit ensuite La **légère eau** en rive droite, ce cours d'eau était un affluent majeur, mais ses sources sont encore actuellement captées laissant son débit se réduire comme peau de chagrin
- La **Vau**, le **Patiaux** (provenant de Waterloo) et le **Tout lui faut** terminent son parcours sur la commune de Braine-l'Alleud.

Le Hain s'engouffre alors sur le territoire de Braine-le-Château pour traverser le zoning industriel de Wauthier-Braine.

- Il reçoit les eaux du **ruisseau des Vertes Voies** en rive gauche suivi du **ruisseau de la Praye** en rive droite
- Avant de passer sous l'autoroute E19 il reçoit les eaux du **Nouvelles** en rive gauche
- Après le passage de l'autoroute, le **ruisseau du Bois de Hal** le rejoint en rive droite
- Le **ruisseau du Village** alimente le Hain à la sortie du village de Wauthier-Braine

Dans Braine-le-Château, le Hain reçoit encore de nombreux rys sur les deux rives : **Ri Minon, ruisseau du Drabe, ry des Fonds, ruisseau de Bouquendael, ruisseau de l'Ermitage, ruisseau des Catty, ruisseau de la Blanche Maison, ruisseau de Derrière les Monts** et la **Potterée** en rive gauche juste après le rejet de la station d'épuration l'Orchis. Celle-ci, mise en service il y a 10 ans, épure 92 000 équivalent/habitant, réceptionnant les eaux usées des communes de Braine-le-Château et Braine-l'Alleud, et d'une partie de Waterloo.

Le Hain pénètre alors sur le territoire de Tubize, pour **se jeter dans le canal Charleroi-Bruxelles**. Avant la construction de celui-ci, le Hain y rejoignait la Sennette.

Après l'énumération de ces **23 affluents**, nous comprenons aisément pourquoi cette petite rivière à l'aspect si tranquille peut rapidement devenir un véritable torrent et inonder voiries



La ZIT de Brancart à Braine-le-Château ©SPW-DCENN

et maisons situées aux alentours.

Lutte contre les inondations

Pour lutter contre les inondations, **cinq zones d'immersion temporaire (ZIT)** ont été construites depuis 2009 sur le Hain et son affluent le Badaud à Braine-l'Alleud et Braine-le-Château. La dernière en date, la ZIT de Brancart, fut mise en fonction en 2021. Intégrée dans le projet LIFE Belini (projet européen), des aménagements écologiques (mares, haies, ...) ont également été placés sur la zone afin d'y améliorer la biodiversité.

Les deux communes continuent d'étudier la possibilité de mettre en place d'autres ZIT sur le Hain. C'est aussi le cas du SPW-DCENN dans le cadre du projet LIFE Belini. Ces ouvrages permettent de **stocker temporairement les volumes d'eau** exceptionnels dus à de fortes intempéries et par conséquent de limiter les risques d'inondations.

Affluents brabançons de la Senne : un site NATURA 2000

Le site «Affluents Brabançons de la Senne» est situé à l'ouest du Brabant wallon, dans et autour de la commune de Braine-le-Château. Ils sont répartis sur les deux rives du Hain. Les différents milieux qui composent les sites sont essentiellement **forestiers**. Ils possèdent également quelques **milieux ouverts** de grand intérêt

Une rivière à l'honneur... le Hain

biologique, telles les sablières du Bois du Foriest et d'Alconval (sur Braine-l'Alleud). Ces différents habitats abritent des espèces privilégiées. On y retrouve aussi un habitat prioritaire: **les sources pétifiantes**. Notamment dans le bois d'Haumont sur le ruisseau du Noucelles, la précipitation de bicarbonate de calcium engendre la formation de petits barrages transversaux appelés des **travertins**.

Moulins

Le Hain, de Braine-l'Alleud à Clabecq, comptait **plus d'une dizaine de moulins**. A Braine-le-Château, sur le cours du Hain, se trouve un **moulin banal**, propriété du seigneur dès 1226. Le bâtiment actuel date du 18e siècle. Celui-ci était muni de 2 roues à aubes qui ont fonctionné jusqu'en 1947. Par après, le moulin se transforma en musée de la meunerie. Il existait 4 moulins sur le territoire de Braine-le-Château car le dénivelé du Hain y est assez important, la force de l'eau était donc suffisante pour actionner une ou deux roues à aubes.

Sur Tubize, un moulin est à l'origine des « **Forges de Clabecq** ». Celui-ci fut mis en route en 1781. En 1786, il faisait travailler 30 ouvriers pour battre le fer, 1 500 en 1896 et plus de 6 000 ouvriers en 1978 ! Ceci n'empêcha pas les Forges de périliter dans les années 90 suite aux crises économiques et à la délocalisation de la production.



Le moulin banal à Braine-le-Château ©CRS

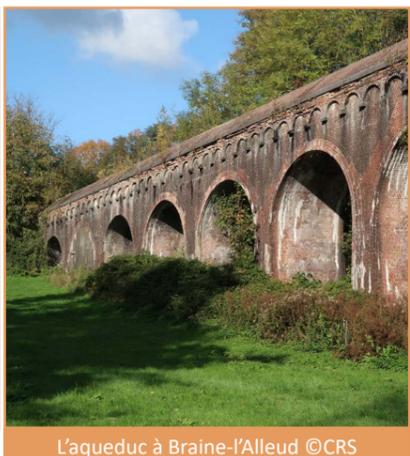


Les zones Natura 2000 dans la vallée du Hain ©WalOnMap

Distribution d'eau courante

Une **quinzaine de sources** du Hain vont être captées dans le but d'approvisionner Bruxelles en eau potable dans les maisons. En 1850, une étude est consacrée à la distribution d'eau vers Bruxelles. Celle-ci propose l'adduction¹ des eaux souterraines captées à Lillois à la cote 122 jusqu'à un réservoir à Ixelles situé à la cote 78. De ce fait l'eau s'écoule par gravité. La construction de **l'aqueduc**, situé à la rue des Piles à la frontière Braine-l'Alleud/Waterloo, débute en 1853. La première pierre fut posée par le Duc de Brabant. Celui-ci est long de 200 mètres avec 27 arches en plein cintres. La quantité d'eau puisée était telle que le débit du Hain ne suffisait plus à faire tourner les moulins.

L'utilisation de l'aqueduc de 26,1 km, reliant Lillois à Bruxelles, s'interrompt en 1972 après 112 années de service. 22 points de captages d'eau souterrains gérés par VIVAQUA sont



L'aqueduc à Braine-l'Alleud ©CRS

toutefois toujours bien exploités sur Braine-l'Alleud et Waterloo.

Qualité de l'eau

La vallée du Hain présente la plus **forte densité de population** du bassin de la Senne (plus de 700 hab/km² soit 28 % des habitants du bassin). Les pressions sont donc nombreuses sur la rivière. Jusqu'à la mise en service de la **station d'épuration en 2012**, le Hain recevait l'entièreté des eaux usées des habitants, sans traitement, soit un réel égout à ciel ouvert. Sa qualité s'est nettement améliorée depuis, le poisson remonte même dans le Hain depuis le canal. Cependant, il reste encore de nombreux **points noirs** tout au long de ce cours d'eau (rejets, déchets, etc), qui sont suivis par l'équipe du CR Senne. Les partenaires locaux, communes, gestionnaires du cours d'eau, in BW, les citoyens sensibilisés, etc. travaillent ensemble pour améliorer la situation. Le système est complexe et nécessite la **collaboration de tous**, du riverain aux pouvoirs locaux. En effet, il faut par exemple savoir que le réseau de collecte des eaux usées suit le tracé des ruisseaux et un **système de surverse**, une sécurité donc, existe et envoie le surplus d'eaux (non traitées mais diluées) directement dans les ruisseaux en cas de fortes pluies. Il est donc impératif de ne pas jeter de déchets dans les WC (lingettes, cotons tiges, huiles, peintures,...) car ils se retrouveront dans le Hain ! **#IciCommenceLaMer**

¹ Action de puiser les eaux d'un lieu pour les amener jusqu'au lieu de distribution.

Province du Brabant wallon - Province de Hainaut - Braine-l'Alleud - Braine-le-Château - Braine-le-Comte - Chapelle-lez-Herlaimont - Courcelles - Ecaussinnes - Enghien - Ittre - La Louvière - Le Roeulx - Manage - Morlanwelz - Nivelles - Pont-à-Celles - Rebecq - Seneffe - Silly - Soignies - Tubize - Waterloo - SPW Mobilité et Infrastructures - Commission Consultative de l'Eau - SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement - Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) - Société Wallonne des Eaux (SWDE) - Hainaut Ingénierie Technique (HIT) - Wateringue de la Senne - ADESA - Amis du Bonhomme de Fer - APNE - Centre Culturel de Tubize - Centre de Loisirs et d'Information - Centre Santé Environnement - Cercles des Naturalistes de Belgique, sections locales de «La Niverolle El Mouquet», «Entre Dendre et Senne» et «La Verdinie» - CIE d'Enghien - CRIE de Mariemont - Comice agricole du canton d'Enghien - Corps Royal des Cadets de la Marine - Enghien environnement Nature & Transition - Circuits Brabant-Hainaut - Coordination Senne - Fondation Rurale de Wallonie (FRW) - Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA) - Fédération halieutique et piscicole du sous bassin de la Senne - Guides-nature des Collines - Hainaut Développement - Maison du Tourisme au pays du Centre - Maison du Tourisme du Brabant wallon - Maisons Fluviales - Mieux-vivre à Thieusies-Casteau - Natagora Brabant wallon - Natagora Haute-Senne - Nature Évasion - Noctua - PLP - Les Culots - Bois du Drape (Comité de quartier) - Royal Pêcheurs Réunis de Tubize - Royal Syndicat d'Initiative de Braine-le-Château - Sauvagegardons Notre Environnement (SNE) asbl - SOS Inondations Tubize - Syndicat d'initiative et du tourisme d'Ittre - Voies d'eau du Hainaut - CCAT de Soignies - Commission environnement et sécurité du zoning de Feluy - Office du Tourisme de Braine-le-Comte - Office du Tourisme et du Patrimoine de Tubize (OTP) - Port Autonome du Centre et de l'Ouest (PACO) - PROTECT'Eau - Votre partenaire économique et environnemental en Brabant wallon (in BW) - Intercommunale de Développement Économique et d'Aménagement du Territoire (IDEA) - Intercommunale pour la gestion et la réalisation d'études techniques et économique (IGRETEC) - Intercommunale de Propreté Publique du Hainaut Occidental (IPALLE) - Interyacht (Royal Yachting Club Ittre) - Vivaqua

Sources de l'article sur le Hain

- Gaston Philippe, 1997. « Braine-l'Alleud : origine des noms des lieux-dits et des rues ». Ed.Quorum
- Eric Meurisse et, Guy Focant. « Ces rivières qui ont façonné le Brabant wallon ». Ed. Institut du Patrimoine Wallon (IPW)
- Jean-Jacques Jaspers et Lannoo Uitgeverij. « Dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles ».
- Fiche « La station d'épuration de la Vallée du Hain - L'ORCHIS » - in BW - <https://www.inbw.be/publications-eau>



Ce bulletin trimestriel est réalisé avec le soutien du Service Public de Wallonie, des Provinces du Brabant wallon et de Hainaut ainsi que des 20 Communes partenaires du Contrat de Rivière Senne : Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Braine-le-Comte, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Ecaussinnes, Enghien, Ittre, La Louvière, Le Roeulx, Manage, Morlanwelz, Nivelles, Pont-à-Celles, Rebecq, Seneffe, Silly, Soignies, Tubize et Waterloo.

Contrat de Rivière Senne asbl

Place Josse Goffin, 1 - 1480 Clabecq
02/355.02.15
info@crsenne.be
www.crsenne.be

